

Abidjan, Côte d'Ivoire, 6 juin (Infosplusgabon) - Dans un communiqué de presse dont La Pana a eu copie, l'Union Interparlementaire (UIP) s'inquiète de la vulnérabilité des parlementaires détenus pendant la pandémie à Coronavirus.

L'UIP se dit préoccupée en raison des risques accrus d'infection dans les espaces surpeuplés et confinés. Le communiqué révèle que lors de sa première réunion en ligne, le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP a examiné de près les cas des 43 parlementaires actuellement détenus dans le monde, notamment au Venezuela, en Côte d'Ivoire et en Turquie.

En Côte d'Ivoire, l'UIP affirme examiner actuellement les cas de dix parlementaires de l'opposition qui auraient subi des violations de leurs droits fondamentaux depuis 2018, notamment des arrestations et des détentions arbitraires.

Le comité de l'Union Interparlementaires précise que cinq membres de l'Assemblée nationale sont actuellement en détention : M. Alain Lobognon, M. Loukimane Camara, M. Kando Soumahoro, M. Yao Soumaïla et M. Soro Kanigui. Ils sont accusés d'avoir causé des troubles à l'ordre public, d'avoir contesté l'autorité de l'État et d'avoir diffusé de fausses nouvelles.

Le Comité de l'UIP a conclu qu'il ne semble y avoir aucun élément matériel prouvant leur culpabilité et que les accusations sont basées uniquement sur des déclarations faites lors de conférences de presse.

L'UIP est également très préoccupée par l'état de santé de M. Lobognon en prison et par le refus présumé des autorités pénitentiaires, à trois reprises, d'autoriser une visite de son médecin personnel.

Le 29 avril, M. Guillaume Soro, ancien président de l'Assemblée nationale et candidat à l'élection présidentielle de 2020, a été condamné par contumace à 20 ans de prison pour détournement de fonds publics. Il a également été privé de ses droits politiques et civils pendant cinq ans, ce qui compromet sa candidature à l'élection présidentielle prévue en octobre 2020 et laisse supposer que la procédure pénale à son encontre est motivée par des considérations politiques.

À sa dernière réunion, le Comité a examiné les cas de 210 parlementaires sur le total de 488 cas de violations des droits de l'homme dans 40 pays dont il est saisi.

FIN/ INFOSPLUSGABON/ART/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon